



**Le guide de bonnes pratiques d'hygiène Européen  
pour la production de fromages et produits laitiers artisanaux  
est officiellement approuvé et publié !**

**Il est disponible au lien suivant :**

**[http://ec.europa.eu/food/safety/biosafety/food\\_hygiene/guidance\\_en](http://ec.europa.eu/food/safety/biosafety/food_hygiene/guidance_en)**

Depuis son démarrage en 2010, FACEnetwork s'est donné pour objectif de démontrer le bien-fondé, du point de vue sanitaire, des pratiques utilisées en fromageries fermières et artisanales.

En effet, le secteur constatait que, dans certains pays, les petits producteurs de fromages et de produits laitiers avaient parfois du mal à faire reconnaître à leurs administrations nationales que leurs produits étaient totalement en accord avec les normes européennes. Cela, alors même que le Paquet Hygiène prévoit une application « flexible » des textes, prenant en compte la taille des établissements et le caractère « traditionnel » des produits fabriqués.

Le travail constant de FACEnetwork sur ce sujet a fini par susciter le soutien de plusieurs Députés Européens, puis l'accord de la Commission Européenne pour confier à l'association et pour soutenir financièrement la réalisation d'un Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène pour les producteurs de fromages et produits laitiers fermiers et artisanaux.

Ce travail a commencé en 2015. Il a mobilisé FACEnetwork pendant deux ans. Une équipe de 6 techniciens, aidés de 4 producteurs fromagers, a assuré la rédaction du guide. De plus, 11 autres techniciens et producteurs étaient chargés d'en réaliser la relecture. Ce guide est donc le fruit d'une implication directe de 21 experts du secteur, issus des 15 pays représentés dans l'association FACEnetwork. Par ailleurs, 400 organisations parties-prenantes ou intéressées par le secteur partout en Europe ont été informés de ce travail au fur et à mesure de sa progression.

En Décembre 2016, le guide a été approuvé par la Commission Européenne et par les 28 Etats Membres de l'Union Européenne. Il constitue donc désormais une référence pour les producteurs de fromages et produits laitiers fermiers et artisanaux, ainsi que pour les autorités compétentes dans chaque Etat Membre.

Le guide est publié depuis le 17 Janvier 2017 sur le site Internet de la Commission Européenne (à l'adresse du lien précisée ci-dessus). Pour le moment, il n'est disponible qu'en Anglais, mais sa traduction dans les 23 autres langues officielles de l'Union Européenne est en cours. Les versions traduites dans toutes ces langues devraient être accessibles à partir de l'automne 2017.

*Pour plus d'information, vous pouvez contacter Yolande Moulem: [info@face-network.eu](mailto:info@face-network.eu)*